



Coordonnées

445, Route 381
Ferland-et-Boilleau (Québec)
G7J 0A9

Téléphone : (418) 676-2626
Télécopieur : (418) 676-2506

Courriel : infos@coopforestierefb.com

Site internet : www.coopforestierefb.com

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE RIVIÈRE-DU-MOULIN DANS LES MRC FJORD-DU-SAGUENAY ET DE CHARLEVOIX

PRÉSENTÉ PAR :

ERIC ROUSSEAU, INGÉNIEUR FORESTIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

**PROJET DE PARC ÉOLIEN DE RIVIÈRE-DU-MOULIN
DANS LES MRC FJORD-DU-SAGUENAY ET DE
CHARLEVOIX**

SAGUENAY, LE 12 AVRIL 2012

Bonjour à tous,

Permettez-moi de me présenter. Mon nom est Eric Rousseau, ingénieur forestier et directeur général de la Coopérative Forestière de Ferland-Boileau.

Notre entreprise fêtera son demi-siècle de coopération en 2013. Notre coopérative regroupe une centaine de membres et nous œuvrons principalement en aménagement forestier. Nous récoltons environ 200 000 m³ de bois pour différents clients de la région et nous réalisons également des travaux en sylviculture. Les contrats que nous réalisons sont des clé-en-mains, c'est-à-dire que nous effectuons la récolte, la construction des chemins et le transport du bois jusqu'à l'usine. Nous avons comme valeur principale d'être très ancrés à notre territoire et le fondement même de notre entreprise s'appuie sur le développement durable sur le territoire auquel nous sommes rattachés. C'est ce même territoire qui a permis d'assurer le développement de notre communauté.

Pour avoir pris connaissance du dossier, fait la lecture de leurs documents et principalement avoir travaillé avec les promoteurs du projet, nous sommes en accord avec le projet du parc éolien de Rivière-du-Moulin pour les raisons suivantes :

Énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement

Je sais que cet aspect du projet a été abondamment couvert mais j'estime qu'il est important de revenir sur cet aspect du projet. Certes le projet aura un impact sur l'environnement mais, à notre avis, il est peu significatif par rapport aux retombées économiques pour l'ensemble de nos communautés et surtout pour un Québec qui produit une énergie plus verte.

Retombées économiques importantes

Comme vous le savez tous, la crise forestière perdure et ce type de projet évalué à 800 millions permettra d'apporter un «vent» de changement avant la reprise de l'industrie forestière. Cela pourrait même apporter des retombées directes pour notre coopérative mais encore davantage pour la stimulation qu'il peut insuffler à notre milieu. Il ne faut pas négliger le nombre d'emplois créés durant la phase de construction et également dans la phase d'opération. À cet étape de ma présentation, je me permets de rappeler aux promoteurs de s'assurer qu'il y ait des retombées économiques également pour les PME et non seulement pour la méga entreprise. Je compte sur eux pour préparer des appels d'offres en conséquence.

Permanence des infrastructures

Il est important de considérer le caractère permanent des infrastructures. En effet, le promoteur construira 86 km de chemins nouveaux sur ce territoire et en assurera l'entretien également. L'accès au territoire constitue un enjeu majeur pour les forestiers et l'implication du promoteur pour la construction des chemins permettra un accès à ce territoire public pour la réalisation de nos activités forestières (récolte et sylviculture).

Compétence des promoteurs

Comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons déjà réalisé des travaux pour le promoteur. Le territoire visé est un territoire sur lequel nous exerçons des activités forestières depuis longtemps, ce qui a amené un rapprochement avec le promoteur lors de l'établissement de tours de mesure de vent.

Nous sommes une entreprise qui détient une certification environnementale depuis près de 8 ans et nous avons développé une expertise assez pointue dans ce domaine. C'est pourquoi nous sommes en mesure de juger les compétences des autres entreprises en matière de rigueur pour l'application d'un système de gestion environnementale.

Lorsque nous avons travaillé pour le promoteur, nous avons constaté qu'il a fait preuve d'une grande diligence en matière d'environnement et qu'il n'a pas ménagé les efforts pour apporter les ressources nécessaires afin de diminuer les impacts environnementaux. Bref, nous

estimons que le promoteur a les qualifications et les compétences pour mener à bien le projet et qu'il mettra en place les ressources nécessaires afin d'atténuer les impacts environnementaux y découlant.

En conclusion, au nom de la Coopérative Forestière de Ferland-Boileau et de ses membres et pour l'ensemble des raisons mentionnées précédemment, nous réitérons notre appui au projet. Nous souhaitons au promoteur l'atteinte de ses objectifs et nous faisons confiance aux recommandations du BAPE afin d'assurer que le projet respecte les trois pôles du développement durable : L'équilibre entre environnement, social et économie.